



SYNTHESE PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2022-2026

IMP LA MAISON DE L'ENFANT



PRÉSENTATION

L'Institut Médico Pédagogique « La Maison de l'Enfant » se situe au 36 Rue Gaston Boulet à Bapeaume-lès-Rouen.

Il accueille 38 enfants âgés de 3 à 6 ans, en situation de handicap, orientés par la MDPH.

L'établissement est un semi-internat ouvert 210 jours par an.

L'IMP propose un accompagnement pluridisciplinaire et individualisé.

PROJET
D'ÉTABLISSEMENT

SOMMAIRE

Offre de service • P. 1

Les personnes accompagnées
• P. 1

Projets • P.2

Orientations stratégiques
• P. 3

OFFRE DE SERVICE

L'enfant bénéficie des prestations suivantes :

- **L'accompagnement éducatif** : les enfants sont accueillis sur des groupes à la journée où différentes activités éducatives sont proposées,
- **L'accompagnement rééducatif** : en individuel ou en collectif en fonction des besoins,
- **L'accompagnement pédagogique** : en individuel ou en petits groupes (maximum 4 enfants) en fonction des besoins,
- **L'accompagnement médical** : soins quotidiens adaptés, démarches administratives...,
- **L'accompagnement social** : destiné plus particulièrement aux familles pour l'aide aux démarches administratives et tout accompagnant,
- **L'accompagnement psychologique** : notamment avec la mise en place d'évaluation des enfants à leur arrivée et à leur départ de l'IMP.

De plus, les transports sont assurés par des artisans taxis. La restauration est réalisée par un prestataire extérieur.

Afin de permettre aux enfants de se socialiser, de développer leur différentes compétences et de promouvoir l'inclusion, des activités sont réalisées avec des partenaires extérieurs.

LES PERSONNES ACCOMPAGNÉES

L'IMP « La Maison de l'Enfant » accueille 38 enfants en situation de handicap âgés de 3 à 6 ans, présentant un handicap intellectuel, un retard du développement majeur, un polyhandicap, une paralysie cérébrale et / ou un trouble du spectre autistique.

La majorité des enfants est orientée par les CAMSP du territoire de santé.

L'orientation est travaillée avec les familles dès l'admission de l'enfant à l'IMP. Les enfants sont orientés majoritairement vers les SEAP, EEAP, IME et IME TSA.

Tout au long de la prise en charge de l'enfant, un lien indispensable et privilégié est établi avec l'environnement familial de celui-ci.

Au vu du public accueilli, nous privilégions les échanges avec les familles lors d'instances et de réunions annuelles.





PROJETS

Le projet de l'enfant accueilli au sein de la structure ne peut se penser sans une complémentarité des différents projets mis en place : projet de soin, éducatif, social et pédagogique.

Une coordination de ces différents projets dans le parcours de l'enfant est indispensable pour apporter une réponse efficiente, efficace et optimale à ses besoins.

LE PROJET ÉDUCATIF

En individuel ou en collectif, l'accompagnement éducatif porte sur les domaines suivants :

- L'autonomie, la communication
- Les interactions sociales et l'ouverture vers l'extérieur
- Le bien-être et le confort
- L'éveil et les stimulations sensorielles
- Les déplacements
- Le développement cognitif, les prérequis scolaires

LE PROJET DE SOIN

Des équipes médicales, rééducatives et thérapeutiques évaluent, organisent et assurent le suivi des soins de l'enfant accueilli en lien avec la famille et les partenaires extérieurs dans le but :

- D'accompagner vers et dans un suivi médical adapté en fonction des pathologies
- D'améliorer la qualité de vie des enfants en minimisant les conséquences physiques et psychologiques du handicap

LE PROJET PÉDAGOGIQUE

En individuel ou en petit groupe (4 enfants maximum), les objectifs sont :

- La rééducation scolaire adaptée
- Le développement des compétences transversales sur le plan de l'organisation, la communication, la vie sociale et la coopération

LE PROJET SOCIAL

- Informe, conseille et oriente les familles dans les démarches administratives et les ouvertures de droits
- Gère et suit les dossiers MDPH (PCH, orientation...)

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

Des objectifs d'évolution, de progression et de développement sont définis pour les cinq prochaines années.

AXE 1 RENFORCER L'ACCOMPAGNEMENT PRÉCOCE

OBJECTIFS :

- Poursuivre les formations des professionnels sur le développement de l'enfant, sur la communication, sur les méthodes d'accompagnement individuel
- Rédiger une procédure de sortie pour permettre l'accueil d'enfants plus jeunes en lien avec l'agrément

AXE 2 DÉVELOPPER LA COMMUNICATION DE/ET L'ENFANT

OBJECTIFS :

- Développer les moyens de communication
- Améliorer la signalétique dans l'établissement
- Sensibiliser les familles et les établissements aux méthodes de communication utilisées à l'IMP

AXE 3 DÉVELOPPER LE TRAVAIL AVEC LES FAMILLES

OBJECTIFS :

- Développer la guidance et l'accompagnement au domicile et/ou dans les différents lieux de vie de l'enfant
- Développer le lien avec les fratries
- Soutenir et former les aidants familiaux

AXE 4 POURSUIVRE LA CULTURE DE BIENTRAITANCE

OBJECTIFS :

- Former tous les professionnels à la contention non violente
- Permettre à l'enfant d'avoir un espace de retrait par rapport à l'espace collectif
- Formaliser et mettre en place une charte de bientraitance

AXE 5 FACILITER L'ACCÈS À LA SCOLARISATION

OBJECTIFS :

- Accentuer la coopération entre notre établissement et l'Education Nationale
- Développer les parcours de scolarisation en milieu ordinaire
- Développer les outils pédagogiques spécifiques pour la scolarisation des enfants polyhandicapés

AXE 6 ADAPTER NOS PRISES EN CHARGE AUX BESOINS DU PUBLIC ACCUEILLI

OBJECTIFS :

- S'approprier le Protocole National de Diagnostic et de Soins Polyhandicap d'Octobre 2020
- Elaborer une charte d'accompagnement de l'enfant polyhandicapé
- Actualiser la trame des projets personnalisés pour les enfants polyhandicapés
- S'inscrire dans les actions collectives du territoire afin de fluidifier les parcours de vie

AXE 7 ELABORER LE PROJET DE RECONSTRUCTION DE L'IMP

OBJECTIFS :

- Travailler sur l'aménagement des locaux et suivre le chantier de reconstruction
- Repenser et adapter l'organisation interne à la nouvelle structure
- Accompagner les enfants et les familles dans ce projet

AXE 8 PROMOUVOIR LA RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE ET ENVIRONNEMENTALE

OBJECTIFS :

- Poursuivre le travail engagé sur la Qualité de Vie au Travail
- Intégrer la RSE dans le projet de reconstruction
- Généraliser les principes de la RSE au fonctionnement

AXE 9 DÉMARCHE QUALITÉ ET GESTION DES RISQUES

OBJECTIFS :

- Organiser le management de la qualité et de la gestion des risques
- Améliorer les pratiques dans le respect des exigences de la Haute Autorité de Santé (HAS)